

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

22^{me} année

NOVEMBRE 1930

Nº 11

Après le congrès syndical de Lucerne.

Par *Charles Schürch.*

Le fait que le congrès trisannuel de l'Union syndicale suisse coïncidait avec la célébration du cinquantenaire de cette grande organisation ouvrière, attira plus que de coutume l'attention du public en général et de nos groupements affiliés en particulier. Aussi, la salle des fêtes du Kursaal de Lucerne était-elle les 18/20 octobre remplie jusque dans ses moindres recoins d'une foule de délégués des fédérations et des cartels syndicaux. Toutes ces organisations ou à peu près, avaient tenu à être représentées à cette occasion. Et pourtant, chaque syndiqué savait que cet événement ne serait pas célébré en grande pompe, mais en toute simplicité comme il convient au caractère de notre mouvement.

C'est au doyen des secrétaires permanents, le très actif chef des typographes suisses, Jacques Schlumpf, qu'échut l'honneur de prononcer le discours commémoratif. Il le fit avec talent et avec sa verve coutumière, ce qui lui valut les applaudissements sans fin de l'assemblée. Ce fut là, l'unique manifestation rappelant le demi-siècle d'existence de l'Union syndicale suisse.

Les délégués s'étaient rendus à Lucerne pour délibérer sur les graves problèmes qui préoccupent la classe ouvrière et non pour y festoyer. Le sérieux et l'intérêt qu'ils mirent aux travaux du congrès furent impressionnantes, ces travaux furent exécutés presque trop calmement au gré de quelques-uns d'entre eux, qui paraissaient regretter la période troublée d'après-guerre et ses débats passionnés. Cette circonstance n'a pas manqué d'étonner les nombreuses délégations des organisations sœurs de l'étranger, du moins celles où l'élément communiste présente encore quelque vitalité.

Une grave question comme celle de l'exclusion de la Fédération des ouvriers du vêtement et du cuir fut traitée avec une sérénité et une sobriété de paroles que l'on n'eut pas cru possible. Il est vrai que la question était claire pour chacun. Les agissements de cette fédération ces dernières années furent tels, que l'on s'étonnait plutôt que la crise ne se soit pas produite plus tôt.